OCTOBRE 2025 n° 16

Ma LETTRE d'infos

SAINT-LAURENT-NOUAN

stlaurentnouan.fr

Fêtez les 40 ans de la Médiathèque et de l'École de musique !

Nous vous rappelons (article Mon Mag' N°138) que vous êtes tous conviés à l'anniversaire de la Médiathèque Philippe Barbeau et de l'École de musique du Grand Chambord qui aura lieu le 15 novembre à partir de 16h30 à l'Espace culturel Jean Moulin.

En effet, il y a 40 ans, nos aînés ont lancé la construction de l'Espace culturel Jean Moulin et créé deux services culturels : la bibliothèque municipale et l'école de musique.
C'est pour fêter cet évènement que la commune de Saint-Laurent-Nouan et la Communauté de communes du Grand Chambord vous invitent à découvrir quelques rétrospectives en images ainsi qu'un conte musical "L'ineffable Madame de la Fontaine", réorchestré par les professeurs de l'École de musique et narré par la Compagnie L'Intruse. Nous vous attendons nombreux !

Nouvel éclairage scénique à la salle des fêtes de l'Espace culturel Jean Moulin

La commune va investir dans des éclairages LED pour la salle des fêtes de l'Espace culturel Jean Moulin. Ce nouvel éclairage scénique permettra de diviser la consommation en kw/h par 3.

Cet espace est très prisé, que ce soit pour des évènements associatifs, privés ou organisés par les services de la commune. Toutefois, les éclairages de la scène ne sont plus adaptés aux nouveaux besoins, usages et leur consommation reste trop élevée. La scène bénéficiera de nouveaux équipements motorisés permettant différentes couleurs ou motifs. Un choix de programmes prédéfinis sera à la disposition des utilisateurs pour une plus grande simplicité d'usage.
Une demande de subvention a été faite auprès du Département de Loir-et-Cher dans le cadre de la rénovation des lieux culturels.

En 2024, 151 utilisations de l'Espace culturel Jean Moulin, dont 31 spectacles.

Des règles de bon sens réciproques au Guichet Unique pour un usage responsable des services publics

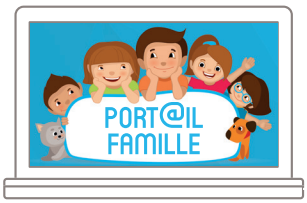

Chaque année, il est demandé aux familles de mettre à jour leur dossier du Guichet Unique afin de communiquer avec eux mais également pour appliquer les tarifs en fonction de leur situation (quotient familial ou revenus).

Bien que les dossiers incomplets soient en diminution, 60 dossiers sur 390 n'étaient pas complets au 9 septembre 2025 (soit 15 % après la rentrée).

Des familles n'effectuent pas leurs réservations aux activités, ne signalent pas les absences voire ne s'inscrivent pas aux activités. C'est ainsi que le jour de la rentrée, 263 repas étaient réservés au restaurant scolaire alors que 320 enfants ont mangé, ce qui oblige les services de la restauration à préparer des repas sur des effectifs théoriques, au risque de gaspiller des denrées alimentaires.

En sens inverse, les repas réservés qui ne sont pas signalés en absence sont fabriqués par le restaurant scolaire, à perte. Le coût global d'un repas en 2024 (denrées, agents, bâtiments, fluides, fournitures) est de 14,05 € pour la collectivité quand une famille de Saint-Laurent-Nouan est facturée entre 1,90 € et 3,25 €. Ce coût justifie, malgré les souplesses d'annulation accordées aux familles, que les absences non justifiées soient facturées.

Changement de prénom et/ou de nom

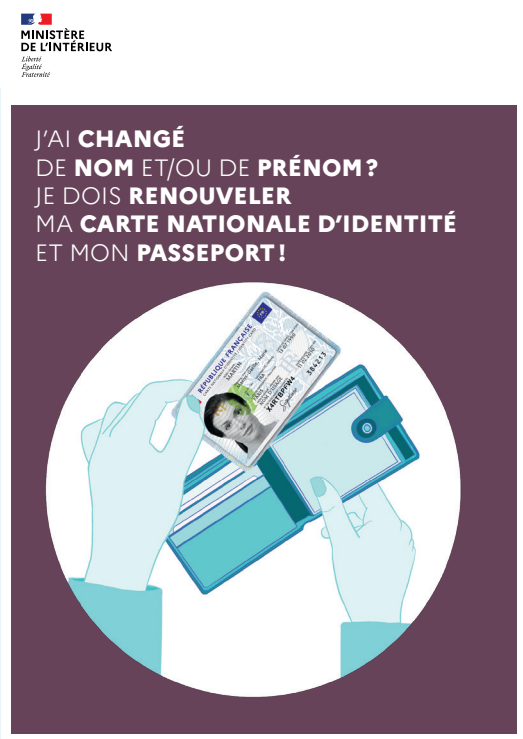

Vous avez engagé/vous envisagez d'engager une procédure de changement de prénom et/ou de nom : les informations ci-dessous vous concernent.

Bien que les usagers ne soient pas autorisés à porter un autre nom ou prénom que celui qui est mentionné dans leur acte de naissance et afin d'éviter que certains d'entre eux puissent se prévaloir d'une double identité, le principe de **l'invalidation automatique des titres d'identité des personnes qui ont changé de prénom et/ou de nom trois mois après l'actualisation de leur acte de naissance** a été introduit par le décret n° 2024-689 du 5 juillet 2024.

Quelle est la démarche ?

Vous devrez déposer une demande de renouvellement de votre carte nationale d'identité et/ou de votre passeport auprès de la mairie habilitée de votre choix, même si la durée de validité n'est pas expirée, en fournissant notamment votre acte de naissance modifié.

Plus d'infos :
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N31778

L'aide alimentaire du CCAS

Nous avons proposé au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) une augmentation du montant des bons alimentaires. Celui-ci a été validé par une délibération en date du 18 mars 2025.

- **Pour une personne seule** : passage de 35 € à 50 €, soit une augmentation de 43%
- **Pour un couple** : passage de 70 € à 100 €, soit une augmentation de 43%
- **Par enfant** : passage de 20 € à 30 €, soit une augmentation de 50%

Pour en bénéficier, il est nécessaire de prendre contact avec une assistante sociale de la Maison Des Solidarités (MDS) qui établira un bilan. La demande sera ensuite transmise au CCAS.

Contactez la MDS au 02 14 99 41 41 (standard téléphonique ouvert du lundi au vendredi, de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h, sauf le mardi après-midi).

Revalorisation de la prime de rentrée scolaire

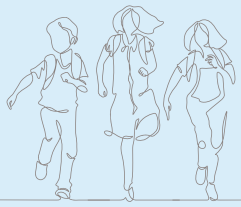

Tout comme pour le montant des bons alimentaires, nous avons proposé une revalorisation de la prime de rentrée scolaire. Celle-ci a été votée et validée par une délibération en date du 8 juillet 2025.

Le montant passe de 30 € par enfant à 40 € (augmentation de 33,3 %). Il concerne les quotients familiaux 1 et 2 de la CAF.

Inscription au concours des Maisons illuminées

Fort du succès de l'an passé, la municipalité renouvelle le concours des Maisons illuminées et décorées de Noël.

Si vous souhaitez participer au concours 2025, merci de remplir le coupon d'inscription et de le transmettre en mairie avant le **8 décembre 2025**.

Coupon d'inscription au concours des Maisons illuminées

à déposer à la Mairie ou à envoyer par courrier avant le 8 décembre 2025 à l'adresse suivante :
Mairie de Saint-Laurent-Nouan, 1 place de la Mairie - 41120 Saint-Laurent-Nouan

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Téléphone ..... Adresse mail .....

❑ J'adhère au règlement, disponible en mairie, du concours des Maisons illuminées de la commune de Saint-Laurent-Nouan

Ateliers numériques : on ne change pas une équipe qui gagne !

L'agenda des ateliers numériques à Saint-Laurent-Nouan

7 OCTOBRE
14H30 > 17H30

Premier clic ★☆☆
Maîtriser les réglages de son smartphone

4 NOVEMBRE
14H30 > 17H30

Clic malin ★★☆
Prendre des photos avec son smartphone

25 NOVEMBRE
14H30 > 17H30

Premier clic ★☆☆
Gérer ses fichiers PDF facilement

Premier clic ★☆☆ Débutant

Clic malin ★★☆ Intermédiaire

Dans la continuité de mars à mai, les ateliers du conseiller numérique du Grand Chambord, Rémi Caillon, reprennent à Saint-Laurent-Nouan.

Ces ateliers ont pour objectif de rendre plus accessible les usages quotidiens du numérique pour tous les habitants : prendre en main un équipement informatique (ordinateur, smartphone, tablette) ; naviguer sur Internet ; envoyer, recevoir et gérer ses courriels ; créer et gérer ses contenus numériques, etc.
Le contenu des ateliers pourra être adapté en fonction de la demande des participants.

Inscrivez-vous en mairie ou à la médiathèque pour participer aux ateliers les mardis après-midi, de 14h30 à 17h30, à la médiathèque.

Nouveau service de transport : "Rémi + à la demande"

La Région Centre-Val de Loire met en place un service de transport à la demande pour les habitants du Grand Chambord pour desservir la commune de Saint-Laurent-Nouan, les jours de marché.

Pour profiter de ce service, vous pouvez réserver votre place par téléphone, au plus tard la veille du déplacement avant 17h. Un mini-bus viendra vous récupérer à votre domicile.
Ce service est adapté aux personnes à mobilité réduite. Il faudra le signaler lors de votre réservation.
Les habitants des communes suivantes peuvent profiter de ce service : Crouy-sur-Cosson, la Ferté-Saint-Cyr, Saint-Laurent-Nouan et Thoury.

Réservation : 0 806 70 33 33
(service gratuit + prix appel)
Tarif : 6,60 € l'aller-retour (3,30 € l'unité)
Plus d'infos : www.remi-centrevaldeloire.fr

Horaires de prise en charge :

JOUR	ALLER ARRIVÉE À	POINTS D'ARRÊTS	RETOUR DÉPART DE
SAINT-LAURENT-NOUAN			
VENDREDI	9 H 00	PLACE DU SOLEIL D'OR - ROUTE D'ORLÉANS (MAIRIE, MARCHÉ) ZONE COMMERCIALE (SUPER U)	11 H 30

Les horaires de prise en charge et de retour à domicile seront confirmés par la centrale de réservation.

Juillet 2026 : les Saint-Laurent de France à Saint-Laurent-Nouan

En 2026, c'est Saint-Laurent-Nouan qui accueillera les Saint-Laurent de France, du 17 au 19 juillet.
L'organisation de cette grande fête a déjà commencé, mais sa réussite dépend beaucoup des bénévoles. Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons préparer l'édition 2026 (animations, décorations, manifestations, accueil des délégations, etc.).
Nous comptons donc sur vous pour renforcer l'équipe !

Devenez bénévole

N'hésitez pas à contacter l'association St Laurent 2000 :

assostlaurent2000@gmail.com
Groupe St Laurent 2000

Les Saint-Laurent à Saint-Laurent-Nouan, le dimanche 17 juillet 2011

Retour sur l'édition 2025

Les Saint-Laurent de France se sont réunis du vendredi 25 au dimanche 27 juillet 2025 à Saint-Laurent-du-Mottay (Maine-et-Loire), avec un rassemblement de 800 délégués. Ces retrouvailles annuelles, ancrées dans une tradition initiée en 1991, visent à célébrer le patrimoine commun, à tisser des liens amicaux et à favoriser les échanges culturels et festifs.

Les festivités ont débuté dès le vendredi avec l'arrivée des participants et se sont intensifiées le week-end avec un programme riche et varié, au cours duquel se mêlaient traditions et nouveautés : foire exposition, promenades touristiques dans la région, animations champêtres avec danses et fanfares, messe à Saint-Laurent, assemblée générale nationale, inauguration du monument commémoratif, défilé des délégations, jeux inter Saint-Laurent, le tout entrecoupé de repas et soirées dansantes, dans une ambiance chaleureuse, amicale et festive.

Retrouvez les photos et vidéos des éditions précédentes sur le site Internet de l'association nationale des Saint-Laurent de France :
www.saintlaurent.info

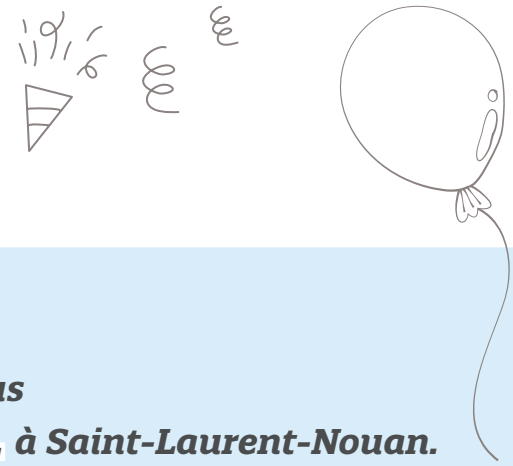

On vous donne rendez-vous du 17 au 19 juillet 2026, à Saint-Laurent-Nouan.

Ouverture de PanneauPocket aux petits commerçants

Vous êtes toujours plus nombreux à utiliser l'outil Panneau Pocket pour vous tenir informés de l'actualité sur votre commune (3 000 smartphones ou tablettes possèdent Saint-Laurent-Nouan dans leurs favoris).

Après les associations locales en 2022, nous souhaitons donner plus de visibilité à nos petits commerçants indépendants. C'est aussi grâce à eux qu'il est agréable de vivre sur la commune et nous souhaitons les soutenir.
Les petits commerçants indépendants pourront désormais utiliser l'outil PanneauPocket pour communiquer sur leurs activités, leurs horaires, leurs évènements...

Vous êtes un commerçant ?
Pour bénéficier de ce **service gratuit et connaître les modalités d'inscription**, contactez la mairie de Saint-Laurent-Nouan :
mairie@stlaurentnouan.fr

Vous êtes un administré ?
Pour **ajouter le libellé *Petits Commerçants* dans votre application** PanneauPocket, cliquez sur : *Recherche* (🔍) > tapez ensuite *Saint-Laurent-Nouan* ou *41220* > cliquez sur le *cœur* (💙) pour l'ajouter à vos favoris.

Si cet écran s'affiche, vous êtes informé.

Nouvelle entreprise

Lomineuse

Madame Lolita BONNETAT

Création de bougies à la cire végétale et boutique d'artisanat. N'hésitez pas à prendre contact pour une commande personnalisée ou pour un évènement (baby shower, baptême, mariage).

Lundi, mercredi et samedi, de 10h à 18h
Jeudi et vendredi, de 14h à 18h
2 rue du Camping – 41220 Nouan
07 86 76 16 54
lomineuse@outlook.com
@lomineuse

Lomineuse
CRÉATION DE BOUGIES à la cire végétale
BOUTIQUE D'ARTISANAT

Info MAIRIE

LA MAIRIE ET SON ANNEXE DE NOUAN

MAIRIE
lundi : 8 h 30 - 12 h 30 / 15 h - 17 h 30
mardi : 8 h 30 - 12 h 30
mercredi : 8 h 30 - 12 h 30
jeudi : 8 h 30 - 12 h 30 / 15 h - 18 h 30
vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 15 h - 16 h 30

1, place de la Mairie
41220 Saint-Laurent-Nouan
02 54 81 45 60
Fax. 02 54 87 29 92
mairie@stlaurentnouan.fr

ANNEXE DE NOUAN
Permanence d'un élu les mardis et jeudis de 10 h 30 à 12 h et sur rendez-vous au
02 54 81 45 60 - 02 54 87 51 55

DÉCHÈTERIE
HORAIRES D'OUVERTURE D'HIVER
(du 1er/11 au 31/03)
Lundi, mercredi et vendredi :
de 14 h à 17 h
Samedi :
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

HORAIRES D'OUVERTURE D'ÉTÉ
(du 1er/04 au 31/10)
Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
de 14 h à 17 h 30
Samedi :
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

JOUR DES ENCOMBRANTS
Le 1er lundi de chaque mois
➔ Inscrivez-vous au préalable en mairie

TRI
Depuis janvier 2024, le tri évolue.
Toutes les infos et demandes sur :
www.sieom-mer.fr

Directeur de la publication Michel Laurent, Maire de Saint-Laurent-Nouan **Coordination et mise en page** Service communication mutualisé **Crédits photographiques** Mairie de Saint-Laurent-Nouan, Freepik **Impression** Imprimerie ISF - 2 rue des 11 Arpents - 41000 Blois